1) Introduction

« On ne peut rien enseigner à autrui, on ne peut que l'aider à découvrir lui-même »

L'équipe travaillera dans le respect du Décret Missions de 1997 qui précise les 4 objectifs généraux :

- (1) Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.
- (2) Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.
- (3) Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.
- (4) Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Ces futurs citoyens responsables devront arriver à la maitrise des outils nécessaires à l'acquisition des compétences par :

- le développement de la confiance en soi,
- l'écoute de l'autre et le droit à la parole,
- la curiosité intellectuelle,
- l'esprit critique,
- l'effort et le goût du travail bien fait tout en ayant le droit à l'erreur.

2) L'enfant aura accès à des pédagogies basées sur :

a) La découverte

- ⇒ Découverte de l'école et de ses alentours, de son environnement (quartier, Scheutbos, Maison de la Nature et ses activités...)
- ⇒ Excursions à buts pédagogiques (voyages scolaires, journée à la ferme, à la mer...)
- ⇒ Visites à thèmes historiques, artistiques ou scientifiques afin de développer la créativité des enfants...
- ⇒ Spectacles culturels pour développer le goût de la culture.
- ⇒ Rencontres ponctuelles avec des intervenants extérieurs (A.S.B.L. Motic, intervenante en communication non-violente…)
- ⇒ Les classes de dépaysement peuvent être organisées dans le cursus scolaire de l'enfant. Un voyage d'une semaine est organisé durant le dernier cycle du primaire (2020-2021).

L'élève est acteur principal de sa formation

b) L'expérimentation et l'observation par :

- ⇒ La réalisation d'ateliers scientifiques visant l'acquisition de la démarche scientifique ainsi que les activités CAP-SCIENCES auxquelles chaque classe participe.
- ⇒ Les projets de la Commune qui, chaque année, nous amènent à travailler suivant un thème particulier.
- ⇒ L'observation de la faune (animaux de l'école et de leurs petits) et de la flore de l'école.
- ⇒ Des activités liées au potager avec la Maison de la Nature.

c) <u>L'éducation civique et la citoyenneté</u>

- ⇒ Les conseils de classes, concrétisés par les conseils d'école environ toutes les semaines, seront l'occasion d'échanger sur les projets réalisés dans toutes les classes, de partager les idées, les bonnes pratiques et de préparer les fêtes. Les enfants apprennent à être des citoyens responsables. Un président du Conseil d'Ecole est élu et représente l'école aux Conseils communaux des enfants.

 Ceci nécessite l'apprentissage de la prise de parole et la pratique du conseil de
 - Ceci nécessite l'apprentissage de la prise de parole et la pratique du conseil de coopération dans les classes.
- ⇒ La participation de certaines classes au projet « Good Planet Challenge » : une grande importance sera donnée à l'environnement par des actions concrètes : gestion et tri des déchets, utilisation des gourdes et boîtes à tartines.
- ⇒ Les commémorations aux soldats disparus pendant les deux guerres mondiales : cimetière et visite pour les 5e et 6e années.
- ⇒ Une semaine de sensibilisation à la sécurité routière : utilisation de notre circuit créé en 2014 ! Vélos, trottinettes et piétons pour l'apprentissage de la sécurité routière.
- ⇒ L'éducation au respect de la personnalité et des convictions de chacun, au devoir de proscrire la violence tant physique que morale.
 - Mise en place de pratiques de citoyenneté responsable.
 - Aménagement de la cour de récréation en zones de jeux.
- ⇒ Les animations données aux élèves de 3^e à 6^e primaire sur les dangers d'Internet et/ou de Facebook (Child Focus, Motic, Trait d'union…).
- ⇒ La sensibilisation à la solidarité par diverses actions (Opération Arc-en-Ciel par exemple).

d) La lecture et son apprentissage seront mis à l'honneur dans tous les cycles.

⇒ Des lectures fonctionnelles, des présentations de travaux, des échanges entre cycles, des visites de bibliothèques, des rallyes lectures...

- ⇒ Le projet « Silence, on lit! » organise, chaque semaine, 15 minutes de lecture plaisir dans toutes les classes.
 - e) <u>L'accueil et la prise en charge des primo-arrivants</u> avec un encadrement différencié pour leur permettre d'acquérir les bases de la langue française.
 - f) <u>Les prises en charges des élèves en difficultés</u> par l'enseignante sans charge de classe selon différentes modalités (aide en classe, demi-groupes homogènes ou hétérogènes, remédiation ponctuelle pour un petit groupe d'élèves).
 - g) <u>Les « travaux à domicile »</u> seront toujours un moment de fixation et pourront être réalisés par les enfants, seuls. Toutes les classes organisent également un « Cahier de connaissances » qui constitue un espace « libre » dans lequel l'élève partage ses apprentissages.
 - h) <u>Le partenariat avec SCHOLA ULB</u> consistera, pour l'année 2020, en la constitution de trois groupes : deux groupes de 4 à 5 élèves qui ne maitrisent pas la langue de l'enseignement avec pour objectif de pratiquer la langue de manière ludique et deux groupes destinés aux élèves qui n'ont pas encore accès à la lecture avec pour objectif de les attirer, de manière ludique, vers la lecture.
 - *i)* <u>L'évaluation formative</u> permettra à l'enfant qui se trompe d'utiliser son erreur pour pouvoir progresser. Les évaluations seront donc avant tout constructives.

Deux évaluations prévues :

- À 8 ans, à la fin du 2^e cycle de la 1^{ère} étape.
- À 12 ans, à la fin du 4^e cycle de la 2^e étape (évaluation certificative).

j) L'année complémentaire

⇒ Elle peut être mise en place sur décision du Conseil d'Ecole après concertation et accord des parents, pour des élèves n'ayant pas acquis les compétences de bases. Mise en place d'un dossier de suivi des élèves concernés.

3) La santé

- ⇒ Notre infirmière passe dans toutes les classes. Elle gère les visites médicales. Elle peut animer ou aider tant au niveau de l'hygiène que pour des problèmes plus personnels.
- □ Un projet de collations saines va être remis en place. L'idée n'est pas d'imposer des collations types mais de mener des activités de sensibilisation et de prévention pour une alimentation équilibrée. Si l'école vend des collations, elles devront être des exemples de collations saines.
- ⇒ Un projet de rencontres avec les parents autour d'un café le matin est prévu depuis octobre 2016 avec la collaboration de notre assistante sociale et de notre éducatrice.

4) Sports, natation, compétitions

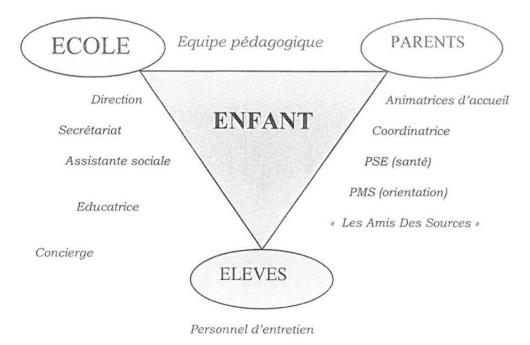
- ⇒ Participation aux activités sportives, entrainant le dépassement de soi et l'esprit d'équipe : compétitions inter-écoles organisées par les professeurs d'éducation physique.
- ⇒ Le cours de natation est obligatoire tous les 15 jours dès la 2^e année.

5) Fêtes d'école

- ⇒ Un marché d'hiver, moment convivial de rencontre avec les parents, est organisé chaque année.
- ➡ Une marche parrainée, visant à récolter des fonds en vue des classes de dépaysement du dernier cycle, sera organisée.
- ⇒ Une fête d'école (« fancy-fair ») est également organisée chaque année.

6) Conclusion : la participation de toute une EQUIPE... Avançons ensemble

⇒ Chacun avec nos spécificités, donnons aux enfants ce dont ils ont besoin...



⇒ L'enfant n'est plus un individu que les adultes élèvent, mais un être qui s'élève luimême avec l'aide de tous !

Xavier Haine, Directeur et l'équipe pédagogique de l'école 11.

P.S.: Le projet d'établissement est régulièrement évalué. Les remarques et/ou changements sont proposés au conseil de participation qui se déroule 4 fois par an.